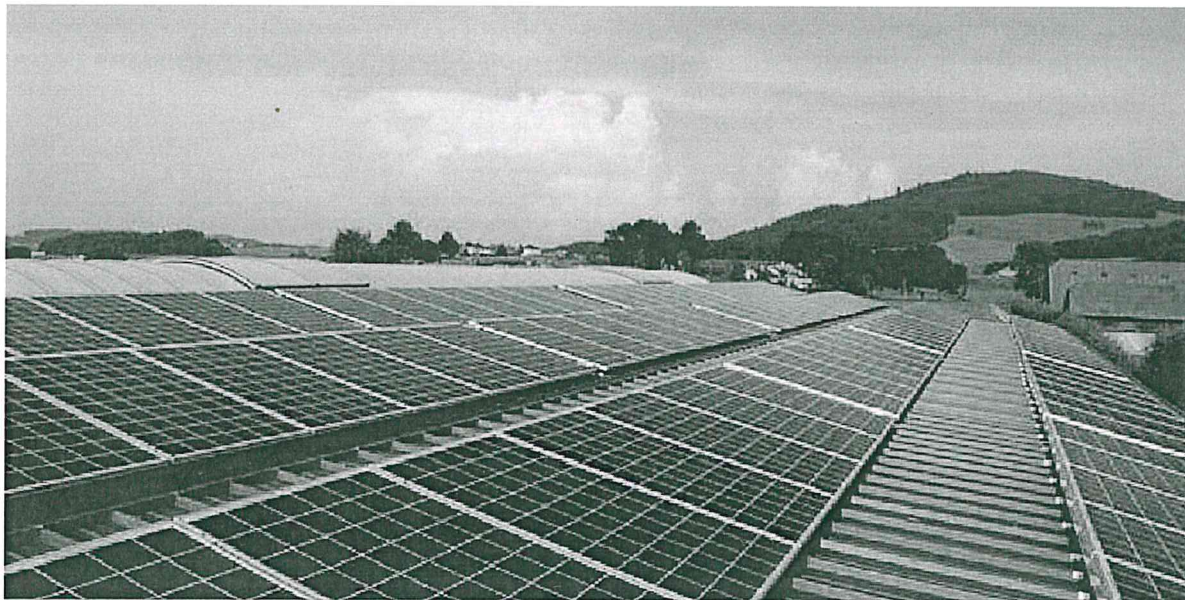


LE PHOTOVOLTAÏQUE S'INVITE SUR LES TOITS DES BATIMENTS PUBLICS

FLORINE GALERON



Médiathèque, écoles ou gymnases de la Métropole accueillent sur leur toit des panneaux solaires. Des projets parfois initiés par de simples citoyens.

Au-delà de ces projets portés par la Ville rose, plusieurs collectifs de citoyens, à l'image de Citoy'enR ou Icea, veulent accélérer la transition énergétique en proposant aux habitants de financer l'installation de panneaux sur les toits d'écoles ou de complexes sportifs. Les recettes générées par la revente de l'électricité serviront à financer de nouveaux parcs solaires mais aussi à verser une rémunération aux coopérateurs sur le principe d'un rendement supérieur au Livret A.

"L'idée est que les citoyens reprennent le contrôle de la transition énergétique et comprennent mieux les enjeux derrière leur consommation d'électricité", avance Aurore Lopez, l'une des membres fondatrices de Citoy'enR. En récoltant près de 100 000 euros auprès de 300 sociétaires, cette coopérative a déjà équipé six toitures en 2018 : une école de Tournefeuille, deux crèches à Muret et Fonsorbes et un gymnase à l'Union. À chaque fois, il s'agit de petites surfaces, de 50 à 200 m², les six projets permettant de générer l'équivalent de la consommation électrique de 50 foyers. L'année prochaine, d'autres installations sont prévues sur des complexes scolaires et sportifs à Blagnac et Toulouse.

UNE PRODUCTION SOLAIRE ENCORE MINIME

"Cela reste encore peu. Les coopératives d'énergie citoyennes produisent une part minime de l'électricité en France. C'est le même constat si l'on rapporte nos 300 sociétaires à l'échelle de l'ensemble de la population de Toulouse Métropole (environ 750 000 habitants, ndlr). Pour l'instant, ceux qui investissent sont surtout des citoyens engagés. Nous devons monter en puissance", souligne Aurore Lopez.

La généralisation du photovoltaïque sur les toits des équipements publics se heurte également à des contraintes techniques.

"Nous avons une capacité limitée de bâtiments à équiper, estime Emillion Esnault. L'orientation du bâtiment doit être plein sud. La pente de la toiture a aussi une incidence. Par exemple, la médiathèque José Cabanis présente l'avantage d'avoir un toit plat où nous pouvons incliner à notre guise les panneaux. Le problème de l'étanchéité est également majeur. Pour installer des panneaux, il faut percer dans le toit et cela peut mettre en péril son étanchéité, représenter des coûts importants faisant perdre tout le bénéfice de l'installation".

Sans compter que nombre de bâtiments publics de l'hypercentre sont classés au patrimoine, ce qui rend encore plus difficile ce type de déploiement. L'essor du solaire sur les bâtiments publics devrait donc se concentrer dans un premier temps sur les bâtiments récents de la Ville rose.